

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2020**

Ville de Sainte-Julie | 59010 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Patrick Quirion CPA, CA, trésorier, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 23 avril 2021

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	26
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	27
Situation financière par organismes	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Ville de Sainte-Julie (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Observation - informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

-nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

-nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

-nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

-nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;

-nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

-nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.  
1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208  
Montréal, le 4 mai 2021

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2020</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	40 017 000	39 286 885	38 453 563
Compensations tenant lieu de taxes	2	615 222	568 545	669 107
Quotes-parts	3			57 998
Transferts	4	17 291 615	12 311 385	1 083 378
Services rendus	5	2 302 210	1 561 076	2 362 712
Imposition de droits	6	2 364 996	3 475 703	3 770 032
Amendes et pénalités	7	1 092 952	1 163 445	1 221 644
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	282 413	392 267	585 258
Autres revenus	10	7 611 680	1 970 860	1 543 955
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	71 578 088	60 730 166	49 747 647
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	8 329 926	6 425 738	7 208 716
Sécurité publique	15	9 525 260	9 232 691	8 806 022
Transport	16	10 021 675	9 482 439	9 057 834
Hygiène du milieu	17	11 462 651	11 063 782	10 134 516
Santé et bien-être	18	251 039	239 020	261 569
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 692 825	1 296 615	1 384 179
Loisirs et culture	20	10 269 681	8 997 383	9 373 984
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 336 896	1 193 280	1 205 760
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	52 889 953	47 930 948	47 432 580
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	18 688 135	12 799 218	2 315 067
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		110 649 066	108 333 999
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		110 649 066	108 333 999
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		123 448 284	110 649 066

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	21 140 039	14 865 388
Débiteurs (note 5)	2	17 313 359	12 656 367
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	381 074	402 126
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 699 000	1 552 000
	8	40 533 472	29 475 881
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	8 465 265	7 872 701
Revenus reportés (note 12)	12	1 133 614	701 844
Dette à long terme (note 13)	13	47 226 458	45 468 519
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	3 404 308	3 556 325
Autres passifs (note 14)	15		
	16	60 229 645	57 599 389
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 15)</b>	17	(19 696 173)	(28 123 508)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 16)	18	141 921 014	137 578 950
Propriétés destinées à la revente (note 17)	19	523 720	523 720
Stocks de fournitures	20	439 348	390 112
Autres actifs non financiers (note 18)	21	260 375	279 792
	22	143 144 457	138 772 574
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	123 448 284	110 649 066

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2020</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	18 688 135	12 799 218	2 315 067
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	)	12 998 892 )	9 638 792 )
Produit de cession	3	2 129	84 067	31 178
Amortissement	4	8 022 958	8 357 727	8 193 594
(Gain) perte sur cession	5	(2 129)	215 034	(28 017)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 022 958	(4 342 064)	(1 442 037)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(49 236)	43 407
Variation des autres actifs non financiers	11		19 417	(29 698)
	12		(29 819)	13 709
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	14			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	15	26 711 093	8 427 335	886 739
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	16		(28 123 508)	(29 010 247)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	17			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	18			
Solde redressé	19		(28 123 508)	(29 010 247)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	20		(19 696 173)	(28 123 508)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	12 799 218	2 315 067
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement (note 16)	2	8 357 727	8 193 594
Autres			
▪ Perte sur cession d'immob.	3	215 034	(28 017)
▪ Réduction de valeurs	4	81 962	51 793
	5	21 453 941	10 532 437
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(4 656 994)	6 251 149
Autres actifs financiers	7	(147 000)	(146 000)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	831 417	636 229
Revenus reportés	9	431 770	(224 287)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(152 017)	236 527
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(49 236)	43 407
Autres actifs non financiers	13	19 417	(29 698)
	14	17 731 298	17 299 764
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15 (	13 237 743 )(	10 132 864 )
Produit de cession	16	84 067	31 178
	17	(13 153 676)	(10 101 686)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18 (	60 910 )(	60 910 )
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20 (	)	)
Cession	21		
	22	(60 910)	(60 910)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	23	6 539 500	5 893 592
Remboursement de la dette à long terme	24 (	4 780 844 )(	5 311 966 )
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(717)	30 895
Autres			
▪	27		
▪	28		
	29	1 757 939	612 521
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	6 274 651	7 749 689
Solde déjà établi	31	14 865 388	7 115 699
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	14 865 388	7 115 699
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	21 140 039	14 865 388

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

#### Incidences résultant de la pandémie de COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à l'écllosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités de la Ville. La Ville a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Ville pour les exercices futurs.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les "états financiers") de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 ainsi que la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

##### a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville ne comprend aucun organisme périmunicipal.

##### b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants:

- Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP)
- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)
- Régie intermunicipale du centre multisports régional Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RICMR)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

- Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)

**B) Comptabilité d'exercice**

**Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs**

Les actifs se composent de ce qui suit :

**a) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetable en tout temps sans pénalité.

**Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

**b) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

**Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen.

**Immobilisations**

Amortissement

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Taux

Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 33,33%

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Améliorations locatives	10%
Autres	10%

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

Lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette ou que la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

**D) Passifs**

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Provision pour contestation d'évaluation**

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

**Passif au titre d'assainissement des sites contaminés**

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au poste d'Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**E) Revenus****Constatation des revenus**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elle sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2020 pour le régime de retraite de la ville de Sainte-Julie et pour les régimes de retraite de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme.

**Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :**

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- pour le montant versé par la Ville à la Régie de police Richelieu-St-Laurent : l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.

- pour le financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**H) Instruments financiers**

S.O.

**I) Autres éléments****3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2020	2019
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	21 140 039	14 865 388
Découvert bancaire	2 (	)	( )
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
▪	4		
▪	5		
▪	6		
▪	7		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	<b>21 140 039</b>	<b>14 865 388</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	126 137	219 450
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		

**Note****5. Débiteurs**

		2020	2019
Taxes municipales	11	968 347	1 331 517
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	9 600 111	7 465 989
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	3 321 028	1 482 115
Organismes municipaux	15	1 793 348	697 854
Autres			
▪ Droits de mutation	16	1 192 990	1 142 959
▪ Autres tiers	17	437 535	535 933
	18	17 313 359	12 656 367
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	6 712 043	5 965 298
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	6 712 043	5 965 298
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	46 842	66 010

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1.90% à 4.48% (1.90% à 4.48% au 31 décembre 2019) et viennent à échéance au plus tard en 2039. En vertu d'ententes avec le gouvernement provincial, la Ville recevra sous forme de transferts, une

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

compensation pour les intérêts qu'elle doit assumer pour ces dettes.

**6. Prêts**

		2020	2019
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
▪	26		
▪	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

**Note**

**7. Placements de portefeuille**

		2020	2019
Placements à titre d'investissement	30	381 074	402 126
Autres placements	31		
	32	381 074	402 126
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

**Note**

Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2020 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.

**8. Avantages sociaux futurs**

		2020	2019
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(3 404 308)	(3 556 325)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	(3 404 308)	(3 556 325)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	1 563 570	1 674 932
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	6 091	
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	77 603	71 961
	43	1 647 264	1 746 893

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**Note**

**Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « loi SFPR »).**

Des ententes ont été conclues avec le groupe des employés cadres en juillet 2017 et avec le groupe des employés syndiqués en février 2018 pour restructurer le régime en vertu des paramètres de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »).

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement, certaines municipalités ainsi que des associations d'employés ont interjeté appel de la décision pour des motifs différents qui font en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement de première instance n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2020. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

**9. Autres actifs financiers**

		2020	2019
Propriétés destinées à la revente (note 17)	44		
Autres	45	1 699 000	1 552 000
	46	1 699 000	1 552 000

**Note****10. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (2,45% au 31 décembre 2020 et 3.95% au 31 décembre 2019). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. Pour ses opérations d'investissements, la Ville dispose également de marges de crédit spécifiques à certains règlements d'emprunt pour un montant de 15 025 000 \$ au taux préférentiel (2.45% au 31 décembre 2020 et 3.95% en 2019). Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

La RIPRSL dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$ au taux de base et la RISAVR dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$ au taux de base plus 0.25%.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**11. Crédoiteurs et charges à payer**

		2020	2019
Fournisseurs	47	2 065 339	2 417 310
Salaires et avantages sociaux	48	1 698 904	1 466 514
Dépôts et retenues de garantie	49	1 715 706	1 522 756
Provision pour contestations d'évaluation	50		14 541
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	51	21 905	21 256
▪ Gouvernement du Canada	52	10 945	10 687
▪ Organismes municipaux	53	497 689	78 661
▪ Intérêts / dette long terme	54	110 875	118 954
▪ Autres crédoiteurs	55	2 343 902	2 222 022
	56	8 465 265	7 872 701

**Note****12. Revenus reportés**

		2020	2019
Taxes perçues d'avance	57	94 329	97 074
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs et terrains de jeux	60	316 345	238 647
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Autres			
▪ Revenus de l'année ultérieure	67	341 105	77 183
▪ Carrières - Revenus reportés	68	381 835	288 940
▪	69		
▪	70		
	71	1 133 614	701 844

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**13. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2020	2019
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	2,95	2021	2025	72	47 515 900	45 689 104
Obligations et billets en monnaies étrangères					73		
Gains (pertes) de change reportés					74		
					75		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					76		
Organismes municipaux					77		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,68	3,90	2021	2023	78	82 169	150 309
Autres					79		
					80	47 598 069	45 839 413
Frais reportés liés à la dette à long terme					81	( 371 611 )	( 370 894 )
					82	47 226 458	45 468 519

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2020
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2021	83		10 254 350	55 180		10 309 530
2022	84		10 071 950	26 626		10 098 576
2023	85		9 440 000	363		9 440 363
2024	86		7 262 050			7 262 050
2025	87		7 355 100			7 355 100
2026 et plus	88		3 132 450			3 132 450
	89		47 515 900	82 169		47 598 069
Intérêts et frais accessoires	90		( )	( )		( )
	91		47 515 900	82 169		47 598 069

**Note****14. Autres passifs**

	2020	2019
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	92	
Assainissement des sites contaminés	93	
Autres		
▪	94	
▪	95	
▪	96	
▪	97	
	98	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**15. Actifs financiers nets (dette nette)**

		2020	2019
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	99	(19 696 173)	(28 123 508)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	100 (	)	)
Autres	101 (	)	)
	102	(19 696 173)	(28 123 508)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**16. Immobilisations**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	103	31 796 785	1 465 660		33 262 445
Eaux usées	104	72 037 588	1 663 399		73 700 987
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	105	70 282 129	5 497 677		75 779 806
Autres					
▪	106	35 091 758	1 443 158	267 883	36 267 033
▪	107				
Réseau d'électricité	108				
Bâtiments	109	29 168 224	417 329		29 585 553
Améliorations locatives	110	172 209	2 685		174 894
Véhicules	111	9 617 009	1 263 658	473 813	10 406 854
Ameublement et équipement de bureau	112	3 305 764	69 280	180 250	3 194 794
Machinerie, outillage et équipement divers	113	10 120 843	116 828	47 395	10 190 276
Terrains	114	3 741 808			3 741 808
Autres	115	113 065			113 065
	116	265 447 182	11 939 674	969 341	276 417 515
Immobilisations en cours	117	644 767	1 059 218		1 703 985
	118	266 091 949	12 998 892	969 341	278 121 500
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	119	15 867 789	893 600		16 761 389
Eaux usées	120	31 457 581	1 625 441		33 083 022
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	121	34 663 780	2 262 051		36 925 831
Autres					
▪	122	14 376 517	1 654 705	24 671	16 006 551
▪	123				
Réseau d'électricité	124				
Bâtiments	125	15 518 572	931 292		16 449 864
Améliorations locatives	126	119 298	4 668		123 966
Véhicules	127	5 529 548	528 470	418 988	5 639 030
Ameublement et équipement de bureau	128	2 859 013	157 674	180 009	2 836 678
Machinerie, outillage et équipement divers	129	8 012 243	297 494	46 572	8 263 165
Autres	130	108 658	2 332		110 990
	131	128 512 999	8 357 727	670 240	136 200 486
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	132	137 578 950			141 921 014
Biens loués en vertu de contrats de location- acquisition inclus dans les immobilisations					
Coût	133	565 745	120 070	61 316	624 499
Amortissement cumulé	134	( 357 716 )	( 146 336 )	( 61 316 )	( 442 736 )
Valeur comptable nette	135	208 029			181 763

**Note**

La ville a acquis des immobilisations, dont un solde de 1 586 034 \$ au 31

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

décembre 2020 (1 824 885 \$ au 31 décembre 2019) est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

**17. Propriétés destinées à la revente**

		2020	2019
Immeubles de la réserve foncière	136		
Immeubles industriels municipaux	137	523 720	523 720
Autres	138		
	139	523 720	523 720
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	140		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	141	523 720	523 720

**Note**

**18. Autres actifs non financiers**

		2020	2019
Frais payés d'avance			
▪	142	260 375	279 792
▪	143		
▪	144		
Autres			
▪	145		
▪	146		
	147	260 375	279 792

**Note**

**19. Obligations contractuelles**

Au cours des exercices 2020 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie, la RIPRSL, la RICMR et la RISAVR ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2025, pour une somme totalisant 18 927 785 \$ dont 18 715 223 \$ pour la Ville, 128 558 \$ pour la RIPRSL, 63 556 \$ pour la RICMR et 20 448 \$ pour la RISAVR. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville, la RIPRSL, la RICMR et la RISAVR devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2021 :	16 152 125 \$
2022 :	716 325 \$
2023 :	854 102 \$
2024 :	898 698 \$
2025 :	<u>306 535 \$</u>
	18 927 785 \$

**20. Droits contractuels**

La Ville a conclu des contrats de location de locaux et de terrains échéant à différentes dates jusqu'en 2026, prévoyant la perception de loyers totalisant 1 773 163 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 641 934 \$ en 2021, à 644 909 \$ en 2022, à 323 588 \$ en 2023, 158 392 \$ en 2024, 3 255 \$ en 2025 ainsi qu'une somme 1 085 \$ en 2026.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2020	2019
CCSSJ	15 000 000	15 000 000	15 000 000
	148	15 000 000	15 000 000

La Ville de Sainte-Julie assume une responsabilité éventuelle en se portant garante d'emprunts consentis au Centre de la Culture et du Sport de Sainte-Julie, organisme non compris dans son périmètre comptable, pour un montant maximum de 15 000 000 \$. Au 31 décembre 2020, le solde de ces emprunts est de 15 024 047 \$.

**B) Auto-assurance**

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

La RIPRSL assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

**C) Poursuites**

Au 31 décembre 2020, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à environ 7.1 M\$. Il est impossible pour le moment de déterminer le dénouement de ces réclamations. Pour certaines réclamations, elles pourront être prises en charges par les compagnies d'assurances, et pour les autres, la Ville a comptabilisé aux livres une provision jugée raisonnable.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit la provision pour réclamations, un règlement d'emprunt à cet effet ou l'utilisation de surplus non affectés et/ou affectés ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

La RIPRSL fait l'objet de deux réclamations totalisant 59 000 \$ qui ont été intentées par deux citoyens suite à deux incidents survenus sur son territoire. Les audiences pour chacun de ces dossiers sont présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants que la régie pourrait, le cas échéant devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes inclus dans le périmètre comptable, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

**25. Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**26. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 5 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		Réalisations 2019	Budget 2020	Réalisations 2020			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	38 453 563	38 758 691	39 286 885			39 286 885
Compensations tenant lieu de taxes	2	669 107	678 274	568 545			568 545
Quotes-parts	3					6 547 527	
Transferts	4	905 948	1 175 632	3 996 147			3 996 147
Services rendus	5	1 966 824	1 812 280	1 290 294		466 705	1 561 076
Imposition de droits	6	3 757 301	2 281 800	3 403 557		72 146	3 475 703
Amendes et pénalités	7	441 423	317 000	394 407		769 038	1 163 445
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	501 779	329 750	353 400		38 867	392 267
Autres revenus	10	916 423	832 573	765 617		214 748	813 557
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	47 612 368	46 186 000	50 058 852		8 109 031	51 257 625
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	177 430	3 360 992	8 315 238			8 315 238
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17		7 380 190				
Autres	18	524 579	1 760 000	1 157 303			1 157 303
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	702 009	12 501 182	9 472 541			9 472 541
	21	48 314 377	58 687 182	59 531 393		8 109 031	60 730 166
<b>Charges</b>							
Administration générale	22	6 916 384	7 426 353	6 180 683	245 055		6 425 738
Sécurité publique	23	7 759 458	7 921 430	7 956 060	401 639	6 140 413	9 232 691
Transport	24	5 935 915	6 577 856	6 350 031	3 132 408		9 482 439
Hygiène du milieu	25	7 577 403	8 510 135	8 370 126	2 463 115	1 567 256	11 063 782
Santé et bien-être	26	261 569	264 837	239 020			239 020
Aménagement, urbanisme et développement	27	1 369 498	1 623 446	1 277 685	18 930		1 296 615
Loisirs et culture	28	7 842 373	8 651 484	7 569 950	1 452 419	283 136	8 997 383
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	995 490	1 183 232	1 004 986		188 294	1 193 280
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	7 578 270	7 674 000	7 713 566	( 7 713 566 )		
	33	46 236 360	49 832 773	46 662 107		8 179 099	47 930 948
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	34	2 078 017	8 854 409	12 869 286		(70 068)	12 799 218

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		<u>Réalisations 2019</u>	<u>Budget 2020</u>	<u>Réalisations 2020</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
					Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 078 017	8 854 409	12 869 286	(70 068)	12 799 218
Moins : revenus d'investissement	2	( 702 009 )	( 12 501 182 )	( 9 472 541 )	( )	( 9 472 541 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	1 376 008	(3 646 773)	3 396 745	(70 068)	3 326 677
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Amortissement	4	7 578 270	7 674 000	7 713 566	644 161	8 357 727
Produit de cession	5	22 415		78 265	5 802	84 067
(Gain) perte sur cession	6	(20 160)		220 836	(5 802)	215 034
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	7 580 525	7 674 000	8 012 667	644 161	8 656 828
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	51 793		81 961		81 961
	15	51 793		81 961		81 961
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	121 256		14		14
Remboursement de la dette à long terme	17	( 4 341 107 )	( 3 178 153 )	( 3 682 394 )	( 359 344 )	( 4 041 738 )
	18	(4 219 851)	(3 178 153)	(3 682 380)	(359 344)	(4 041 724)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 85 890 )	( 95 910 )	( 1 808 503 )	( 52 973 )	( 1 861 476 )
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		78 500			
Excédent de fonctionnement affecté	21	783 637	173 600	156 918	1 003 085	1 160 003
Réserves financières et fonds réservés	22	(601 750)	(995 264)	(930 782)	(52 374)	(983 156)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(62 000)	(10 000)	(95 574)	(15 515)	(111 089)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	33 997	(849 074)	(2 677 941)	882 223	(1 795 718)
	26	3 446 464	3 646 773	1 734 307	1 167 040	2 901 347
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	4 822 472		5 131 052	1 096 972	6 228 024

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	Réalizations 2019		Réalizations 2020	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	702 009	9 472 541	9 472 541
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2 (	80 846 )(	221 178 )(	221 178 )
Sécurité publique	3 (	467 517 )(	126 319 )(	154 084 )
Transport	4 (	3 486 457 )(	6 356 689 )(	6 356 689 )
Hygiène du milieu	5 (	2 904 952 )(	4 453 843 )(	47 751 )
Santé et bien-être	6 (	)(	)(	)(
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	56 991 )(	2 804 )(	2 804 )
Loisirs et culture	8 (	2 301 789 )(	1 636 224 )(	1 636 224 )
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)(
	10 (	9 298 552 )(	12 797 057 )(	201 835 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11 (	)(	)(	)(
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	12 (	60 910 )(	60 910 )(	60 910 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	13	4 214 883	5 013 100	5 013 100
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14	85 890	1 808 503	52 973
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15		(24 038)	(24 038)
Excédent de fonctionnement affecté	16	115 422		3 176
Réserves financières et fonds réservés	17	929 173	916 765	145 686
	18	1 130 485	2 701 230	201 835
	19	(4 014 094)	(5 143 637)	(5 143 637)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(3 312 085)	4 328 904	4 328 904

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		<u>2019</u>		<u>2020</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 576 100	17 945 646	3 194 393	21 140 039
Débiteurs (note 5)	2	11 858 194	16 412 360	901 224	17 313 359
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	402 126	381 074		381 074
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 552 000	1 699 000		1 699 000
	8	25 388 420	36 438 080	4 095 617	40 533 472
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 060 784	7 595 148	870 342	8 465 265
Revenus reportés (note 12)	12	692 341	1 127 869	5 745	1 133 614
Dette à long terme (note 13)	13	41 140 365	43 249 611	3 976 847	47 226 458
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	2 967 000	2 850 000	554 308	3 404 308
Autres passifs (note 14)	15				
	16	51 860 490	54 822 628	5 407 242	60 229 645
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 15)</b>	17	(26 472 070)	(18 384 548)	(1 311 625)	(19 696 173)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 16)	18	128 313 137	133 097 527	8 823 487	141 921 014
Propriétés destinées à la revente (note 17)	19	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	20	361 520	390 589	48 759	439 348
Autres actifs non financiers (note 18)	21	217 168	185 473	74 902	260 375
	22	129 415 545	134 197 309	8 947 148	143 144 457
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	4 983 196	5 277 451	832 844	6 110 295
Excédent de fonctionnement affecté	24	7 330 486	12 034 404	1 909 258	13 943 662
Réserves financières et fonds réservés	25	729 798	851 706	228 139	1 079 845
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	( 1 862 991 )	( 1 705 460 )	( 133 138 )	( 1 838 598 )
Financement des investissements en cours	27	(2 974 849)	1 246 166		1 246 166
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	94 737 835	98 108 494	4 798 420	102 906 914
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	102 943 475	115 812 761	7 635 523	123 448 284
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2020	Réalizations 2020	Réalizations 2020	Réalizations 2019
<b>Rémunération</b>	1	12 645 237	12 068 300	16 600 195	16 089 929
<b>Charges sociales</b>	2	3 319 160	3 269 692	4 491 389	4 639 291
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	3				
Ententes de services					
Services de transport collectif	4				
Autres services	5				
Autres biens et services	6	9 391 495	7 675 467	9 228 744	9 855 795
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	7	1 063 396	863 310	869 543	866 408
D'autres organismes municipaux	8				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9	92 836	135 182	135 182	128 826
D'autres tiers	10			121 255	123 927
Autres frais de financement	11	27 000	6 494	67 300	86 599
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	12	14 148 817	14 087 291	7 216 808	6 525 679
Transferts	13				
Autres	14				
Autres organismes					
Transferts	15				
Autres	16	827 700	755 551	755 551	743 914
<b>Amortissement des immobilisations</b>	17	7 674 000	7 713 566	8 357 727	8 193 594
<b>Autres</b>					
▪	18	643 132	87 254	87 254	178 618
▪	19				
▪	20				
	21	49 832 773	46 662 107	47 930 948	47 432 580

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 110 295	5 758 781
Excédent de fonctionnement affecté	2	13 943 662	9 206 292
Réserves financières et fonds réservés	3	1 079 845	1 051 250
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 1 838 598 )	( 2 011 644 )
Financement des investissements en cours	5	1 246 166	(2 974 849)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	102 906 914	99 619 236
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	123 448 284	110 649 066

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté**

Administration municipale	9	5 277 451	4 983 196
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	832 844	775 585
	11	6 110 295	5 758 781

**Excédent de fonctionnement affecté**

Administration municipale			
▪ Engagements	12	122 836	156 918
▪ Tournoi de golf	13	5 019	5 019
▪ Nettoyage étang #5	14	650 000	
▪ Immobilisations	15	7 739 370	4 289 370
▪ Transport en commun	16	611 869	111 869
▪ Éventualités	17	1 000 000	912 000
▪ Matières résiduelles	18	841 770	841 770
▪ Élections	19	150 000	100 000
▪ Espaces verts - Vilamo	20	913 540	913 540
	21	12 034 404	7 330 486
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Exercice suivant	22	982 930	941 303
▪ Projets spéciaux	23	577 201	583 342
▪ Éventualités	24	349 127	351 161
	25	1 909 258	1 875 806
	26	13 943 662	9 206 292

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	27		
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	33		
▪	34		
▪	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	733 132	716 379
Organismes contrôlés et partenariats	38	126 137	219 450
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	118 574	13 419
Organismes contrôlés et partenariats	40	102 002	102 002
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
▪	45		
▪	46		
	47	1 079 845	1 051 250
	48	1 079 845	1 051 250

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 ( 79 536 )	( 89 059 )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ( )	( )
Autres	52 ( 101 824 )	( 125 853 )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ( )	( )
	54 ( 181 360 )	( 214 912 )
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ( )	( )
Assainissement des sites contaminés	56 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ( )	( )
Autres		
▪ Scission du régime de retraite	58 ( 874 820 )	( 874 820 )
▪	59 ( )	( )
	60 ( 1 056 180 )	( 1 089 732 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	62 ( )	( )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64 ( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	65 ( )	( )
Autres		
▪	66 ( )	( )
▪	67 ( )	( )
	68 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ( )	( 56 259 )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ( )	( )
Autres		
▪ Dépenses non capitalisables	72 ( 782 418 )	( 978 171 )
▪	73 ( )	( )
	74 ( 782 418 )	( 921 912 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
▪	79	
	80	
	81 ( 1 838 598 )	( 2 011 644 )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Financement non utilisé	82	2 332 026	633 062
Investissements à financer	83 (	1 085 860 )(	3 607 911 )
	84	1 246 166	(2 974 849)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	141 921 014	137 578 950
Propriétés destinées à la revente	86	523 720	523 720
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	381 074	402 126
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	142 825 808	138 504 796
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	142 825 808	138 504 796
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93 (	47 226 458 )(	45 468 519 )
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (	371 611 )(	370 894 )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	6 712 043	5 965 298
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	830 463	883 334
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	136 669	105 221
	98 (	39 918 894 )(	38 885 560 )
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 (	)	)
	100 (	39 918 894 )(	38 885 560 )
	101	102 906 914	99 619 236

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	4
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de rattachement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite pour les années de service reconnu jusqu'au 31 décembre 1996; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 10.83 % du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 9,80% du salaire. La cotisation patronale est de 10.83 % du salaire pour les employés cadres et de 9,80% du salaire pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2019.

**RIPRSL**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre XXXX2016, le régimes des cadres a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2018 et le régime des employés de bureau a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre XXXX2017.

**Date de la retraite**

a) Date de la retraite normale: 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
 En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C des règlements des régimes)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) Date de la retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

**Créances de rente**

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
 En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:  
 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
 En fonction des dispositions du régime antérieur applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:  
 0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

**Prestation en cas de cessation de service**

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

**Prestation de décès avant la retraite**

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

**Prestation de décès après la retraite**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:  
 En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:  
 La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

**Invalidité**

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**Indexation après la retraite**

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :  
Les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. L'indexation des participants retraités au sens de la Loi RRSM est de 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2% pour les employés cadres et de 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2% pour les policiers syndiqués.

**Règle du 50% (cotisations excédentaires)**

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

**Cotisations salariales**

a) Policiers syndiqués: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,39% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,85% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

**Cotisation patronale**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par la régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En vertu des dernières évaluations actuarielles, la cotisation patronale est de 11,39% pour les policiers syndiqués, 9,85% pour les cadres et 10,45% pour les employés de bureau et préposés aux télécommunications. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2020	2019
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (3 556 325)	(3 319 798)
Charge de l'exercice	4 ( 1 563 570 )	( 1 674 932 )
Cotisations versées par l'employeur	5 1 715 587	1 438 405
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (3 404 308)	(3 556 325)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 64 243 411	59 897 202
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 65 510 183 )	( 60 902 988 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (1 266 772)	(1 005 786)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (438 536)	(998 539)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 705 308)	(2 004 325)
Provision pour moins-value	12 ( 1 699 000 )	( 1 552 000 )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (3 404 308)	(3 556 325)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 4	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 64 243 411	59 897 202
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 65 510 183 )	( 60 902 988 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 1 266 772 )	( 1 005 786 )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 229 148	2 656 001
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 3 229 148	2 656 001
Cotisations salariales des employés	21 ( 1 876 753 )	( 1 354 117 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( )	( )
	23 1 352 395	1 301 884
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (6 163)	134 973
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28 147 000	146 000
Autres		
▪	29	
▪	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 1 493 232	1 582 857
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 3 499 958	3 308 146
Rendement espéré des actifs	33 ( 3 429 620 )	( 3 216 071 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 70 338	92 075
Charge de l'exercice	35 1 563 570	1 674 932
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 3 727 137	3 182 100
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 ( 3 435 850 )	( 3 216 071 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 291 287	(33 971)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 (849 461)	245 876
Prestations versées au cours de l'exercice	40 2 858 708	2 200 346
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 66 768 385	60 321 268
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 478 462	465 871
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 1 635 781	673 230
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 13	13
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)</b>		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,54 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,59 %	5,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	51	
▪	52	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2020	2019
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 1

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 107		
Régime de retraite par financement salarial 108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 109		
Autres régimes 110	6 091	
	<u>6 091</u>	

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 112

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 113		
Régime de retraite simplifié 114		
REER 115		
Autres régimes 116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 118	11	11

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	119	20 045	18 408
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	120	67 551	62 034
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	121	10 052	9 927
	122	77 603	71 961
<b>Note</b>			

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	31 345 192	31 687 626	31 020 414
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			8 842
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	479 035	489 684	598 887
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8	65 378	65 378	62 676
	9	31 889 605	32 242 688	31 690 819
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	2 109 573	2 172 106	2 167 836
Égout	11	1 446 819	1 522 966	1 330 818
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	3 009 877	3 045 063	2 884 413
Autres				
▪	14			
▪	15			
▪	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	150 000	150 957	151 993
Service de la dette	18	152 817	153 105	227 684
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	6 869 086	7 044 197	6 762 744
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	6 869 086	7 044 197	6 762 744
	27	38 758 691	39 286 885	38 453 563

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	50 304	(46 603)	53 624
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29			
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31	317	339	317
	32	50 621	(46 264)	53 941
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	62 500	62 567	62 500
Cégeps et universités	34			
Écoles primaires et secondaires	35	532 879	536 162	536 586
	36	595 379	598 729	599 086
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	646 000	552 465	653 027
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	42	32 274	16 080	16 080
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
Taxes d'affaires	44			
	45	32 274	16 080	16 080
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50			
	51			
	52	678 274	568 545	669 107

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	53			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	54	9 400	9 400	
Sécurité incendie	55	28 720	22 260	12 704
Sécurité civile	56			
Autres	57			72 224
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	119 720	131 216	97 155
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			
Transport adapté	62			
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69	33 948	41 015	35 540
Traitement des eaux usées	70	1 057	1 057	1 119
Réseaux d'égout	71	58 921	242 863	98 157
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2019</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84	100 007	37 754	12 249
Promotion et développement économique	85			
Autres	86			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	87	31 747	66 955	31 459
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	94 004	117 477	90 797
Autres	89	11 086	1 509	11 411
<b>Réseau d'électricité</b>	90			
	91	479 210	671 506	462 815

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	92	18 800	18 800	
<b>Sécurité publique</b>				
Police	93			
Sécurité incendie	94			12 000
Sécurité civile	95			
Autres	96			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	1 066 365	5 283 686	5 283 686
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100		244 038	244 038
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107			
Réseau de distribution de l'eau potable	108	475 090	1 120 543	1 120 543
Traitement des eaux usées	109	718 324		
Réseaux d'égout	110	1 047 880	1 635 171	1 635 171
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2019</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			8 000
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	126	53 333	13 000	3 719
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
<b>Réseau d'électricité</b>	129			
	130	3 360 992	8 315 238	8 315 238
				177 430

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2019</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	446 977	446 977	443 133
Fonds de développement des territoires	136			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	137			
Dotations spéciales de fonctionnement	138	249 445	249 038	249 038
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	139			
Autres	140		2 628 626	2 628 626
	141	696 422	3 324 641	443 133
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	142	4 536 624	12 311 385	1 083 378

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	143			
Évaluation	144			
Autres	145			
	146			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	147	315 393	316 748	268 392
Sécurité incendie	148	25 000	20 066	34 188
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	340 393	336 814	302 580
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155	17 400	7 636	27 635
Autres	156			
	157	17 400	7 636	27 635
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	4 927		1 899
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160			
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	164			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	4 927		1 899

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2019</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	171			
Autres	172			
	173			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	179	171 139	171 229	155 996
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182	171 139	171 229	155 996
<b>Réseau d'électricité</b>	183			
	184	533 859	515 679	488 110

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	132 211	61 455	149 519
	188	132 211	61 455	149 519
<b>Sécurité publique</b>				
Police	189			161 458
Sécurité incendie	190	51 160	85 732	68 470
Sécurité civile	191			
Autres	192			3 764
	193	51 160	85 732	233 692
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	194	51 929	34 801	139 437
Enlèvement de la neige	195	89 324	87 750	95 514
Autres	196			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	197			
Transport adapté	198			
Transport scolaire	199			
Autres	200			
Autres	201	4 200	3 310	4 848
	202	145 453	125 861	239 799
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	203			
Réseau de distribution de l'eau potable	204	23 338	41 076	21 540
Traitement des eaux usées	205			
Réseaux d'égout	206	13 338	30 329	15 479
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	207			
Matières recyclables	208			
Autres	209	2 500	2 160	1 200
Cours d'eau	210			
Protection de l'environnement	211			1 706
Autres	212			
	213	39 176	73 565	39 925

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2019</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	214			
Sécurité du revenu	215			
Autres	216			
	217			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	218	15 500	7 405	38 531
Rénovation urbaine	219			
Promotion et développement économique	220	15 000	587	14 380
Autres	221	8 550	(1 142)	
	222	39 050	6 850	52 911
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	223	768 199	395 514	1 080 137
Activités culturelles				
Bibliothèques	224	28 984	8 672	17 620
Autres	225	74 188	16 966	60 999
	226	871 371	421 152	1 158 756
<b>Réseau d'électricité</b>	227			
	228	1 278 421	774 615	1 874 602
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	229	1 812 280	1 290 294	2 362 712

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2019</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	230	81 800	133 855	206 001
Droits de mutation immobilière	231	2 200 000	3 269 702	3 639 257
Droits sur les carrières et sablières	232			
Autres	233			
	234	2 281 800	3 403 557	3 475 703
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	235	317 000	394 407	1 163 445
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	236			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	237	329 750	353 400	392 267
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	238		(220 836)	(215 034)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	239			28 017
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	240			
Contributions des promoteurs	241	7 380 190		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	242			
Contributions des organismes municipaux	243	400 000	642 139	642 139
Autres contributions	244	1 360 000	515 164	515 164
Redevances réglementaires	245			
Autres	246	832 573	986 453	1 028 591
	247	9 972 763	1 922 920	1 970 860
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	248			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2020	Réalizations 2020			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2020	2019
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	1 264 427	1 078 344	40 053	1 118 397	1 118 397	1 308 659
Greffe et application de la loi	2	716 973	663 198	22 839	686 037	686 037	686 683
Gestion financière et administrative	3	2 466 067	2 342 323	100 832	2 443 155	2 443 155	2 415 066
Évaluation	4	153 700	71 584		71 584	71 584	180 632
Gestion du personnel	5	571 967	484 902	19 580	504 482	504 482	607 463
Autres							
▪	6	2 253 219	1 540 332	61 751	1 602 083	1 602 083	2 010 213
▪	7						
	8	7 426 353	6 180 683	245 055	6 425 738	6 425 738	7 208 716
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	5 414 462	5 421 696	47 880	5 469 576	6 279 680	6 027 830
Sécurité incendie	10	1 961 002	1 945 165	353 759	2 298 924	2 298 924	2 222 593
Sécurité civile	11	11 280	10 356		10 356	10 356	2 194
Autres	12	534 686	578 843		578 843	643 731	553 405
	13	7 921 430	7 956 060	401 639	8 357 699	9 232 691	8 806 022
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	2 563 194	2 965 755	2 690 916	5 656 671	5 656 671	5 374 415
Enlèvement de la neige	15	1 232 492	1 035 340	133 478	1 168 818	1 168 818	1 224 898
Éclairage des rues	16	301 222	272 899	291 165	564 064	564 064	569 611
Circulation et stationnement	17	263 653	303 884		303 884	303 884	275 540
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 217 295	1 772 153	16 849	1 789 002	1 789 002	1 613 370
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	6 577 856	6 350 031	3 132 408	9 482 439	9 482 439	9 057 834

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2020	Réalizations 2020			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2020	2019
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 336 735	1 336 715		1 336 715	1 336 205
Réseau de distribution de l'eau potable	24	863 018	756 353	793 357	1 549 710	1 759 691
Traitement des eaux usées	25	1 273 899	1 038 544	319 945	1 358 489	1 030 212
Réseaux d'égout	26	758 321	784 974	1 347 181	2 132 155	2 040 060
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	696 411	697 555		697 555	673 394
Élimination	28	669 234	670 134		670 134	629 198
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	681 455	662 740		662 740	630 160
Tri et conditionnement	30	564 274	809 444		809 444	502 922
Matières organiques						
Collecte et transport	31	471 548	471 548		471 548	440 137
Traitement	32	791 119	792 170		792 170	774 614
Matériaux secs	33	75 994	51 956		51 956	46 499
Autres						
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	43 226	43 226		43 226	33 024
Protection de l'environnement	38	284 901	254 767	2 632	257 399	238 400
Autres	39					
	40	8 510 135	8 370 126	2 463 115	10 833 241	11 063 782
						10 134 516
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41	252 837	234 837		234 837	249 569
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	12 000	4 183		4 183	12 000
	44	264 837	239 020		239 020	261 569

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2020	Réalizations 2020			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2020	2019
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 244 462	1 105 303	18 930	1 124 233	1 124 233	1 175 711
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47	205 000	75 494		75 494	75 494	24 000
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	86 879	82 502		82 502	82 502	77 063
Tourisme	49						
Autres	50	59 355	14 218		14 218	14 218	45 230
Autres	51	27 750	168		168	168	62 175
	52	1 623 446	1 277 685	18 930	1 296 615	1 296 615	1 384 179
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	812 180	725 091	95 328	820 419	795 432	1 026 558
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 362 126	1 277 828		1 277 828	1 277 828	1 288 346
Piscines, plages et ports de plaisance	55	620 127	647 159		647 159	647 159	634 070
Parcs et terrains de jeux	56	2 882 218	2 428 285	1 154 711	3 582 996	3 582 996	3 531 034
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	214 214	105 473		105 473	105 473	165 921
Autres	59	22 175	12 425		12 425	12 425	12 899
	60	5 913 040	5 196 261	1 250 039	6 446 300	6 421 313	6 658 828
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	655 185	673 384	51 726	725 110	725 111	675 399
Bibliothèques	62	1 560 300	1 427 101	150 654	1 577 755	1 577 755	1 697 142
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	522 959	273 204		273 204	273 204	342 615
	66	2 738 444	2 373 689	202 380	2 576 069	2 576 070	2 715 156
	67	8 651 484	7 569 950	1 452 419	9 022 369	8 997 383	9 373 984

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2020	Réalizations 2020			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2020	2019
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	68						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	69	1 033 797	880 908		880 908	1 008 396	1 005 288
Autres frais	70	122 435	117 584		117 584	117 584	113 873
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	27 000	5 000		5 000	65 806	86 297
Autres	72		1 494		1 494	1 494	302
	73	1 183 232	1 004 986		1 004 986	1 193 280	1 205 760
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	74						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>	75	7 674 000	7 713 566	( 7 713 566 )			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

## **Autres renseignements**

Questionnaire	11
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Réalisations 2019</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
	Infrastructures			
	Conduites d'eau potable	1 389 582	1 389 582	677 792
	Usines de traitement de l'eau potable	2	47 751	37 594
	Usines et bassins d'épuration	86 724	86 724	705 586
	Conduites d'égout	2 118 850	2 118 850	1 299 443
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6 025 760	6 025 760	2 786 221
	Ponts, tunnels et viaducs	7		
	Systèmes d'éclairage des rues	60 088	60 088	234 447
	Aires de stationnement	9		
	Parcs et terrains de jeux	1 014 276	1 014 276	976 820
	Autres infrastructures	477 759	477 759	1 105 428
	Réseau d'électricité	12		
	Bâtiments			
	Édifices administratifs	303 776	303 776	88 381
	Édifices communautaires et récréatifs	65 832	65 832	170 924
	Améliorations locatives	15	3 335	50 483
	Véhicules			
	Véhicules de transport en commun	16		
	Autres	1 153 975	1 261 650	671 725
	Ameublement et équipement de bureau	43 656	67 553	126 215
	Machinerie, outillage et équipement divers	55 459	74 636	707 733
	Terrains	1 320	1 320	
	Autres	21		
		22	12 797 057	12 998 892
				9 638 792

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT**  
**ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>				
	Infrastructures autres que pour nouveau développement			
	Conduites d'eau potable	1 372 305	1 372 305	670 695
	Usines de traitement de l'eau potable	24	47 751	37 594
	Usines et bassins d'épuration	86 724	86 724	705 586
	Conduites d'égout	2 092 695	2 092 695	1 268 356
	Autres infrastructures	7 302 375	7 302 375	4 994 624
	Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
	Conduites d'eau potable	17 277	17 277	7 097
	Usines de traitement de l'eau potable	29		
	Usines et bassins d'épuration	30		
	Conduites d'égout	26 155	26 155	31 087
	Autres infrastructures	275 508	275 508	108 292
	Autres immobilisations	1 624 018	1 778 102	1 815 461
		34	12 797 057	12 998 892
				9 638 792

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	115 421	107 891	2 736	220 576
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 152 290	116 827	519 139	4 749 978
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	34 606 404	4 797 481	3 488 413	35 915 472
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	39 874 115	5 022 199	4 010 288	40 886 026
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 965 298	1 517 301	770 556	6 712 043
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	5 965 298	1 517 301	770 556	6 712 043
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	5 965 298	1 517 301	770 556	6 712 043
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	5 965 298	1 517 301	770 556	6 712 043
	19	45 839 413	6 539 500	4 780 844	47 598 069
Dettes en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dettes à long terme</b>	22	45 839 413	6 539 500	4 780 844	47 598 069

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	43 573 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	1 027 852
Activités de fonctionnement à financer	3	192
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	118 574
Débiteurs	9	6 712 043
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10	
Autres montants	11	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	718 931
Autres		
▪	13	
▪	14	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	37 051 496
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	16	3 923 070
Endettement net à long terme	17	40 974 566
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	18	2 243 431
Communauté métropolitaine	19	185 920
Autres organismes	20	2 799 000
Endettement total net à long terme	21	46 202 917
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23	
	24	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	46 202 917
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1	190 668	217 279	183 633
Évaluation	2			
Autres	3	415 271	404 372	365 212
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	5 105 823	5 106 780	
Sécurité incendie	5	30 255	23 498	26 748
Sécurité civile	6			
Autres	7	118 867	118 867	
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 196 000	1 763 507	1 579 547
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 367 875	1 367 371	30 656
Matières résiduelles	12	3 850 398	4 081 146	3 639 193
Cours d'eau	13	43 226	43 226	33 024
Protection de l'environnement	14	8 570	7 960	34 243
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	252 837	234 837	249 569
Autres	17		4 183	4 183
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	124 527	122 736	125 505
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	86 879	82 502	77 063
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	141 314	308 121	
Activités culturelles	23	216 307	200 906	211 942
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	14 148 817	14 087 291	7 216 808
				6 525 679

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020***Non audité*

		2020	2019
Rémunération	1	74 289	93 458
Charges sociales	2		
Biens et services	3	12 722 768	9 205 094
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	12 797 057	9 298 552

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	33,00	35,00	60 489,00	3 393 389	962 390	4 355 779
Professionnels	2						
Cols blancs	3	67,00	35,00	128 532,00	3 575 726	928 197	4 503 923
Cols bleus	4	70,00	40,00	143 102,00	3 822 808	1 095 922	4 918 730
Policiers	5						
Pompiers	6	15,00	40,00	22 798,00	875 122	161 250	1 036 372
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	185,00		354 921,00	11 667 045	3 147 759	14 814 804
Élus	9	9,00			475 544	121 933	597 477
	10	194,00			12 142 589	3 269 692	15 412 281

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	41 015	416 694	703 849		1 161 558
Traitement des eaux usées	14	1 057				1 057
Réseaux d'égout	15	109 596	1 217 508	550 929		1 878 033
Autres	16	3 678 684	3 652 008	1 940 045		9 270 737
	17	3 830 352	5 286 210	3 194 823		12 311 385

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**Non audité**

		2020	2019
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	12 726	14 399
	4	12 726	14 399
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	64	70
Sécurité incendie	6	13 124	6 801
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	13 188	6 871
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	429 100	420 126
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	58 505	60 623
Transport collectif	13	6 263	5 603
Autres	14		
	15	493 868	486 352
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	87 506	76 379
Traitement des eaux usées	18	69 477	74 207
Réseaux d'égout	19	194 401	193 210
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	351 384	343 796
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32	12	138
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	12	138
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	127 471	136 401
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	6 089	7 053
Autres	38	248	480
	39	133 808	143 934
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 004 986	995 490

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Ville de Sainte-Julie					
- Suzanne Roy	Maire	94 590	17 044		
- Isabelle Poulet	Conseiller	29 100	14 550		
- André Lemay	Conseiller	29 100	14 550		
- Claude Dalpé	Conseiller	27 797	13 899		
- Nicole Marchand	Conseiller	27 146	13 573		
- Mario Lemay	Conseiller	29 100	14 550		
- Normand Varin	Conseiller	27 146	13 573		
- Amélie Poirier	Conseiller	27 146	13 573		
- Lucie Bisson	Conseiller	28 449	14 224		
MRC Marguerite-D'Youville					
- Suzanne Roy	Maire			44 139	
- Nicole Marchand	Conseiller				
- Mario Lemay	Conseiller			13 648	2 494
Régie de police Richelieu St-Laurent					
- Suzanne Roy	Maire			4 410	
- Nicole Marchand	Conseiller			490	245
Régie interm. de l'eau potable					
- Suzanne Roy	Maire			4 394	
- Isabelle Poulet	Conseiller				
- André Lemay	Conseiller			2 424	1 212
- Normand Varin	Conseiller			2 610	1 305
Régie interm. Centre multisports rég.					
- Suzanne Roy	Maire			2 253	
- Claude Dalpé	Conseiller			2 065	1 033
- Amélie Poirier	Conseiller				
Communauté métropolitaine de Montréal					
- Suzanne Roy	Maire			10 500	
Réseau de transport métropolitain					
- Suzanne Roy	Maire			30 750	
Régie interm. serv. animaliers V-R					
- André Lemay	Conseiller				
- Normand Varin	Conseiller			1 100	

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**Non audité**

**OUI          NON          S.O.**

- |  |   |                          |   |                                     |
|--|---|--------------------------|---|-------------------------------------|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre  | 1 | 5 000 000 \$             |   |                                     |
| 2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH? | 2 | <input type="checkbox"/> | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  |   |                          | 4 | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

- |   |    |                          |   |                                     |
|---|----|--------------------------|---|-------------------------------------|
| 3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?  | 5  | <input type="checkbox"/> | 6 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020   | 7  |                          |   | \$                                  |
| 4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? | 8  | <input type="checkbox"/> | 9 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :   |    |                          |   |                                     |
| Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille  | 10 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement  | 11 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille  | 12 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value   | 13 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 12 : Placements de portefeuille   | 14 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 13 : Débiteurs  | 15 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 14 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement   | 16 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 15 : Provision pour moins-value   | 17 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 18 : Créanciers et charges à payer  | 18 |                          |   | \$                                  |
| Ligne 19 : Revenus reportés   | 19 |                          |   | \$                                  |

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**Non audité****OUI      NON**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3ème paragraphe du 2ème alinéa de l'article 117.1 LAU. 20     21
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020 22 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 23     24
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2020 25 \_\_\_\_\_ 213 508 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 26     27
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020 28 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 29     30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020 31 \_\_\_\_\_ \$
7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 32     33
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 34     35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36     37
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020 38 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 39     40
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020 41 \_\_\_\_\_ \$
9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 42     43
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 44 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 45 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

10. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2020
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2020 46 \_\_\_\_\_ \$
- Facteur comparatif de 2020 47 \_\_\_\_\_
- Valeur uniformisée 48 \_\_\_\_\_ \$
11. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2020 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ 49 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet ERL :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 50 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver 51 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement 52 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 53 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 54 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 55 \_\_\_\_\_
12. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*? 56  57
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 58 \_\_\_\_\_ 19-640
- b) Date d'adoption de la résolution 59 \_\_\_\_\_ 2019-10-08
13. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 60 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 61 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'exercice (art. 5) 62 \_\_\_\_\_
- d) Nombre et race de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 8 et 9) : 63 \_\_\_\_\_
- Indiquer la race de chien
- e) Nombre et race de chiens euthanasiés au cours de l'exercice parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et (art. 10) : 64 \_\_\_\_\_
- a causé sa mort

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Indiquer la race de chien

- lui a infligé une blessure grave

65 \_\_\_\_\_

Indiquer la race de chien

- f) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)
- g) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité

66 \_\_\_\_\_

67 \_\_\_\_\_

*Dispositions pénales*

- h) Nombre de constats d'infraction délivrés par la municipalité au cours de l'exercice en vertu du Règlement (art. 33, 34, 35, 37, 38 et 39)
- i) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

68 \_\_\_\_\_

69  70

# **Taux global de taxation réel**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2020**

Ville de Sainte-Julie | 59010 |

# Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Au trésorier de la Ville de Sainte-Julie,

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de ville de Sainte-Julie (ci-après « la ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Observation - référentiel comptable**

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1), qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état**

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

-nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

-nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

-nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.  
1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208  
Montréal, le 4 mai 2021

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

---

Revenus de taxes	1	39 286 885
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	
<b>Ajouter</b>		
Revenus de taxes de l'exercice 2020 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
<b>Déduire</b>		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 925 574
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	150 957
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>	10	<b>34 210 354</b>

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	4 075 662 100
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	4 085 922 100
<b>Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b> (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<b>4 080 792 100</b>

---

<b>TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2020</b> (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)	14	<b>0,8383 / 100 \$</b>
--	----	------------------------

---



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**Non audité**

**OUI          NON          S.O.**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1  2

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 3  4

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 5  6

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 7  8

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 9  10  11

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 12  13  14

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 15  16  17

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 18  19  20

- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 21  22



# **Données prévisionnelles non auditées**

**Exercice se terminant le 31 décembre 2021**

# Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Taux global de taxation prévisionnel	6
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	7
Questionnaire	9

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	32 274 943
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	432 478
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	65 378
	9	32 772 799

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	2 222 456
Égout	11	1 531 035
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	3 173 704
Autres		
▪	14	
▪	15	
▪	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	150 000
Service de la dette	18	167 006
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	7 244 201
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	7 244 201
	27	40 017 000

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Non audité*

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	20
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	392
	5	412

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	62 568
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	536 162
	9	598 730

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	599 142

**GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	15	16 080
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	16 080

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	615 222

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Non audité*

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	3 301 452 319 x	0,6550 /100 \$	21 622 494				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	304 857 978 x	0,6649 /100 \$	2 027 001				
Immeubles non résidentiels	4	422 576 703 x	1,6826 /100 \$	7 110 276				
Immeubles industriels	5	50 654 400 x	1,7919 /100 \$	907 676				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6		x /100 \$					
Autres	7	22 653 800 x	1,2544 /100 \$	284 169				
Immeubles agricoles	8	52 454 700 x	0,6183 /100 \$	324 327				
<b>Total</b>	<b>9</b>			<b>32 275 943</b>	<b>( )</b>	<b>( 1 000 )</b>		<b>32 274 943</b>
<b>Taxes spéciales</b>								
Service de la dette (taux unique)	10		x /100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	11		x /100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	12		x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	13		x /100 \$					
Immeubles industriels	14		x /100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	15		x /100 \$					
Autres	16		x /100 \$					
Immeubles agricoles	17		x /100 \$					
<b>Total</b>	<b>18</b>				<b>( )</b>	<b>( )</b>		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Non audité*

		<b>Assiette d'application imposable</b>	<b>Taux adopté</b>	<b>Revenus bruts</b>	<b>Crédits / Dégrèvements</b>	<b>Dotation à la provision</b>	<b>Autres ajustements</b>	<b>Revenus nets</b>
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	19	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	20	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	21	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	22	x	/100 \$					
Immeubles industriels	23	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Autres	25	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	26	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>27</b>			( )	( )			
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	28	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	29	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	30	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	31	x	/100 \$					
Immeubles industriels	32	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	33	x	/100 \$					
Autres	34	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	35	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>36</b>			( )	( )			
		<b>Valeur locative imposable</b>						
<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	<b>37</b>	x	%	( )	( )			

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

**Non audité**

<b>Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels</b> (montant fixe)	<b>Par unité de logement</b>
Eau	1 <u>145,00 \$</u>
Égout	2 <u>121,00 \$</u>
Eau et égout	3 <u>\$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u>\$</u>
Matières résiduelles	5 <u>245,00 \$</u>

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Taxe de secteur - service dette égouts	0,0110	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe de secteur - service dette aqueduc	0,0004	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau piscines	40,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Eau		7 - autres (préciser)	Compteurs non résid.
Ordures		7 - autres (préciser)	Conteneurs non résid.

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Non audité*

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	40 017 000
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>                    </u>

**Ajouter**

Revenus de taxes de l'exercice 2021 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	1 000
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

**Déduire**

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 918 288
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	150 000
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	9	<u>                    </u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel</b>	<b>10</b>	<b><u>34 949 712</u></b>

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI  
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11 4 154 649 900

**TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2021**

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 0,8412 / 100 \$

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Non audité*

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
Générales	1	7 110 276	907 676		284 169	2 027 001	324 327
De secteur	2	35 797	4 149		2 544	34 359	51
Autres	3						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	2 703	29 840		1 475		361
Autres	5	403 411	41 745			826 901	16 184
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	7 552 187	983 410		288 188	2 888 261	340 923

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Non audité*

		Résiduelle			Total
		Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>					
Générales	1	20 948 171	38 131	635 192	32 274 943
De secteur	2	355 553	25		432 478
Autres	3			65 378	65 378
<b>Taxes sur une autre base</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	4	132 627			167 006
Autres	5	5 638 954			6 927 195
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	6				
Autres	7				
	8	27 075 305	38 156	700 570	39 867 000

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2021 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	163 149 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	
5. Date d'adoption du budget par le conseil	27	2020-12-14	
6. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	51 712 150 \$	
7. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	3 231 745 \$	
8. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	927 669 \$	
9. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	221 556 \$	



## ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je, Patrick Quirion, atteste que le rapport financier consolidé de Ville de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 4 mai 2021.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Ville de Sainte-Julie.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Ville de Sainte-Julie consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Ville de Sainte-Julie détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2021-05-07 10:52:21

Date de transmission au Ministère : 2021-05-07